



www.fnte.cgt.fr

Ingénieur d'Etudes et de Fabrication Ingénieur Civil de la Défense

Lancée fin 2017, la réforme du corps des IEF continue son bonhomme de chemin, tantôt en bilatérale, tantôt en CAP, difficile à suivre ...

L'intitulé de la réforme : Changement de dénomination du corps et modification de diverses dispositions relatives à la carrière de ses membres, portant notamment sur les modalités de recrutement.

Les conditions de recrutements évolueront donc vers :

- Un concours externe à recrutement BAC+5,
- Un concours interne ouvert aux agents ayant 4 années de service public,
- Un troisième concours, (élu, responsable d'association, etc.)
- Un examen pro de B en A.
- Et la liste d'aptitude (choix) sur avis de la CAP, qui elle aussi va être rapidement réformée.

Au vu des réformes en cours et celles à venir, le programme reste peu reluisant. La candeur de certains commence sérieusement à relever de

la pathologie, mais pour prendre chaque miette pour une victoire, il faut au moins ça.

Fin des spécialités actuelles :

Un autre chantier pour la DRH-MD, celui de la refonte des spécialités au profit de domaine concentré sur le management la recherche et l'expertise.

Coté salaire :

L'IFSE plancher sera donc revalorisée pour chaque groupe et commun à celui des Attachés.

Pour rappel le groupe IFSE doit obligatoirement être inscrit sur votre fiche de poste.

Un corps difficilement valorisé par notre DRH-MD, car l'emploi des cadres connaît un regain d'attractivité ces dernières années et on ne peut que constater que ce n'est pas grâce aux recrutements d'IEF...

La récente promulgation de la **loi Fonction Publique** autorisant les recrutements de contractuels et l'éventuel fin du **système de retraite** des fonctionnaires n'arrangeront en rien cette situation, n'en déplaise à ceux qui voudraient améliorer ce corps à coup de petites primes.

Montreuil le 15 octobre 2019,